

# Débat sur l'avenir de l'école

## Théâtre de Morlaix

Mardi 9 décembre 2003

Le mardi 9 décembre 2003, à l'invitation du Sous-Préfet de Morlaix, 150 personnes se sont retrouvées au théâtre de Morlaix pour un débat sur l'avenir de l'école.

Elles représentaient largement la communauté éducative ainsi que les syndicats catégoriels.

La société civile s'est trouvée également bien associée au travers des milieux économiques mais aussi grâce à la participation directe des chefs d'entreprise de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat et de l'industrie.

Les élus locaux ont aussi participé activement au débat.

## **Sujet n° 02 – Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Aujourd'hui, l'Ecole doit assurer une mission d'éducation outre celle traditionnelle de formation face à l'insuffisance de certains parents.

Par ailleurs, son rôle se trouve modifié et élargi par l'apparition de nouvelles technologies et les premiers effets de la mondialisation.

C'est à la fois le passé et le futur qu'il lui revient d'appréhender dans le souci constant de favoriser l'épanouissement de l'individu et auquel seul le rétablissement d'un socle commun peut contribuer.

Sont ainsi reconnues comme valeurs fondamentales l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et le développement de la capacité à raisonner dont l'acquisition doit précéder toute orientation de l'élève.

De même, la maîtrise des langues et l'accès aux nouvelles technologies, qui demeure inégal à ce jour, doit s'ajouter au socle des connaissances indispensables.

L'évaluation des prédispositions de l'élève prendra alors tout son sens dans l'orientation définie et parera à toute pré spécialisation précoce jugée préjudiciable à l'épanouissement de l'individu et reconnue comme dévalorisant l'enseignement professionnel.

L'objectif est de constituer un système scolaire qui soit le garant d'un enseignement sur mesure et qui rétablisse à une juste place les métiers manuels au travers du développement de l'apprentissage. En effet aujourd'hui, il apparaît que l'orientation vers ces métiers est faite sur le seul constat des difficultés

scolaires rencontrées par l'enfant, dont les origines sont diverses et parfois difficilement appréhendables par les enseignants.

Dans cette mission le rôle des parents se doit d'être restauré au travers d'une accentuation de leur implication dans le fonctionnement de l'école pour que l'enseignant puisse se recentrer sur sa mission d'instruction qu'une formation soutenue et régulière améliorera.

De l'ensemble du débat il ressort les 3 idées forces suivantes:

- 1- La constitution d'un socle commun (lecture, écriture et capacité à raisonner) est essentielle pour favoriser le développement de l'individu. L'orientation pourra être définie dès lors que ces bases auront été acquises et au regard des prédispositions de l'élève.
- 2- Le système scolaire doit se garder de toute pré-spécialisation trop précoce de l'individu et à la systématisation du recours aux enseignements professionnels au vu des difficultés scolaires rencontrées par l'élève.
- 3- Le système scolaire doit tendre à accentuer l'implication des parents dans son fonctionnement dans la mesure où la mission éducative ne saurait être entièrement dévolue aux enseignants

## **Sujet n° 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

Le processus d'orientation de l'élève dans le système éducatif français semble rencontrer aujourd'hui de nombreuses difficultés.

Un bref constat permet en effet de s'apercevoir que l'orientation s'est hiérarchisée. On retrouve en premier lieu, la voie ordinaire, qui semble être le "*cycle normal*" et la voie professionnelle qui a tendance à être suivie "*par défaut*". Les conséquences de cette pratique sont bien visibles à l'heure actuelle sur le marché du travail. D'un côté, il y a pléthore de candidats, dans le secteur tertiaire, et, de l'autre, des secteurs comme l'artisanat souffrent d'un manque de main d'œuvre qualifiée, étant trop souvent considéré comme peu valorisant.

Pour compléter ce point, il apparaît également que l'Education nationale et le monde de l'entreprise de manière générale n'ont pas les mêmes visions et qu'au lieu de se compléter, ils se juxtaposent.

Il est constaté que le nombre de classes passerelles paraît avoir été réduit depuis plusieurs années. Cette restriction est un frein non négligeable à la réorientation éventuelle de l'élève en échec.

Enfin, il est observé que certains élèves, en plus de leur travail scolaire, exercent un métier. Pour eux, ce choix résulte de conditions de vie particulièrement difficiles sur un plan économique. D'autres y trouvent une source de financement leur garantissant une plus grande autonomie. Toutefois, il

ressort que bien souvent, concilier vie scolaire et vie professionnelle s'avère être une source de difficultés supplémentaires.

Ces difficultés ne constituent que quelques exemples d'un malaise qui paraît plus grand. La situation actuelle, sans être alarmante, mérite donc quelques réajustements.

En premier lieu, il ressort des débats que le rôle du conseiller d'orientation est au centre des préoccupations. Grand nombre des intervenants estimant qu'il doit être en mesure de présenter à l'élève l'ensemble de la palette des métiers qui s'offrent à lui. Sur ce point, les conseillers d'orientation acquiescent mais soulignent qu'à eux seuls, il semble difficile d'être exhaustif sur un tel sujet. L'appui et l'avis de professionnels, émanant directement du monde du travail, pourrait être une solution soit pour conforter l'orientation proposée par le conseiller, soit pour juger des capacités de l'élève à s'engager dans telle ou telle branche professionnelle.

Cette observation qui est destinée au conseiller d'orientation est aussi valable pour les professeurs. Pour ces derniers, il est remarqué qu'une formation plus poussée en psychologie leur permettrait de mieux évaluer la situation de l'élève et de juger ainsi de ses capacités. Un témoignage a également fait état du regret de ne pas avoir suivi de cours de sociologie pendant la formation à l'IUFM. Cette matière serait en effet très utile afin de "*comprendre les phénomènes humains*" auxquels les enseignants sont désormais directement confrontés.

Par ailleurs, il a été souligné qu'un bilan de compétence au sortir du primaire, assimilable à une évaluation, devrait être mis en place. Cela permettrait à la fois, de pré-orienter certains élèves et détecter les lacunes de certains (difficultés dans la lecture, l'écriture, la compréhension ...). Renforcer et assurer un suivi dans l'orientation des jeunes en difficulté doit demeurer une priorité. L'idée d'une scolarisation "sur-mesure" a été évoquée.

La spécialisation précoce des enfants a également été soulevée par certaines personnes. Cette idée est combattue. La majeure partie des personnes estime qu'il est préférable de donner à chaque élève un socle de connaissances commun et basique qui lui donnera les moyens de s'épanouir dans la profession qu'il choisira ultérieurement.

Dans le constat qui est dressé, on a relevé le manque de passerelles entre les classes. Sur ce point, les conseillers d'orientation précisent que des passerelles existent, notamment après un BEP, il est possible de rattraper un cursus plus long. Toutefois, à l'évidence, plus ces passerelles seront nombreuses et plus l'orientation choisie par un élève paraîtra moins risquée pour lui.

En ce qui concerne l'orientation elle-même, l'ensemble des participants s'accorde à souligner que le rôle du professeur est non seulement d'encourager le choix de l'élève mais aussi parfois de l'en dissuader, s'il estime que la filière dans laquelle il envisage de s'engager ne lui convient pas.

Il faut aussi redonner au professeur, à l'instituteur, au conseiller d'orientation, un rôle et un poids plus important dans l'orientation de l'élève, vis à vis notamment des parents qui ont tendance à vouloir imposer leur avis, à mauvais escient.

De l'ensemble du débat, il ressort les trois idées forces suivantes :

1 - le rapprochement entre le milieu scolaire et le monde du travail doit devenir une priorité. Deux options méritent d'être retenues, à savoir qu'il appartient au monde de l'entreprise de venir à l'école mais aussi aux élèves d'intégrer le plus souvent possible les structures professionnelles par l'intermédiaire de stages. Sur ce thème, certains professionnels présents au débat, ont reconnu parfois leur

manque d'enthousiasme quant à l'accueil de jeunes au sein de leur profession et que des efforts en ce sens devront être réalisés.

2 – le renforcement du rôle et du poids du conseiller d'orientation, du professeur ou de l'instituteur dans l'orientation de l'élève, aidé en cela par un appui technique de professionnels.

3 – l'établissement de bilans de compétence (évaluation) notamment au sortir du primaire afin de déceler les premières difficultés et ainsi de permettre une meilleure orientation des élèves concernés.

## **Sujet n° 22- Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

Les enseignants sont au cœur de la problématique du système éducatif. Principale catégorie de personnels de l'Éducation nationale en termes d'effectifs, ils forment une profession souvent envisagée sous l'angle du monolithisme : « le milieu enseignant ». Or la diversité est réelle. En effet le professeur des écoles exerce un métier différent de celui de professeur de collège et de celui du professeur des lycées ou des lycées professionnels

Leur recrutement s'appuie sur une unique voie, celle du concours, qui axée sur les connaissances universitaires, ne les prépare pas à l'exercice de leur futur métiers.

Ce recrutement se limite souvent à la vérification du savoir sans appréhender les autres aspects constitutifs de la personnalité du candidat.

Le recrutement au niveau national apparaît être le garant d'une égalité des chances pour les élèves. Le risque serait grand en effet de disparité dans le cadre d'un recrutement régionalisé.

Sur l'aspect formation, il est souligné que les liens entre la société civile et les enseignants durant leur carrière sont ténus voire inexistantes. Ceci est d'autant plus patent au sein du corps des professeurs des lycées professionnels dont l'activité justifierait d'une immersion partielle et récurrente au sein de l'entreprise.

La qualité de l'enseignement dispensé est reconnue comme devant nécessairement être soutenue par la formation continue. Le métier évoluant de plus en plus, notamment par les mutations sociales et technologiques, il importe que cette formation intervienne tout au long de la carrière de l'enseignant. Elle constituera d'ailleurs une motivation supplémentaire à l'accès à cette profession.

En dernier lieu, le système d'évaluation des enseignants ne donne manifestement pas satisfaction à ce corps.

L'évaluation à titre individuel s'appuyant sur une inspection périodique et programmée. a été jugée inefficace pour déterminer les qualités réelles de l'enseignant. Le système de notation apparaît obsolète et profondément démotivant, car tributaire principalement du critère d'ancienneté.

A ce système il est préféré l'instauration d'un processus d'évaluation collective qui doit être entendu comme l'évaluation d'une équipe obligeant à une synergie entre ses membres. Il suppose au préalable la détermination d'objectifs d'enseignement précis que donnerait l'établissement annuellement et auxquels pourraient s'adjoindre des critères individuels, reposant notamment sur la qualité de médiation des enseignants, de contact avec les parents d'élèves...

Les participants au débat ont convenu que ces changements ne pouvaient intervenir qu'à la condition de la mobilisation des moyens techniques et financiers importants.

De l'ensemble du débat il ressort les 3 idées forces suivantes:

1. Le maintien du recrutement national garantit un enseignement de qualité dispensé à tous.
2. Le rapprochement entre le milieu scolaire et le milieu professionnel doit être encouragé par la multiplication des échanges entre professionnels et enseignants notamment au travers de leur immersion au sein de l'entreprise. Des passerelles entre les deux activités mériteraient d'être créées.
3. La substitution au système actuel d'une évaluation collective par la définition d'un contrat d'objectifs, créateur de synergie, permet outre un meilleur jugement du travail fourni par l'ensemble pédagogique, de soutenir l'individu dans la motivation qui l'a conduit au choix d'enseigner.

En conclusion, il convient de souligner l'atmosphère studieuse et courtoise dans laquelle le débat s'est déroulé. Les "grands témoins" sous la conduite de l'animateur ont pu développer leur argumentation. La salle a largement participé aux échanges, dont les participants se sont montrés satisfaits.